



18<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'Association PINOS  
mercredi 24 juin 2020, 18h00, Courtemaîche à huis clos

---

**Ordre du jour :**

<b>1. Ouverture et constitution de l'assemblée .....</b>	<b>1</b>
<b>2. Approbation du PV de l'assemblée générale du 19 juin 2019 .....</b>	<b>1</b>
<b>3. Approbation des rapports de la Présidente et du Directeur.....</b>	<b>1</b>
<b>4. Comptes 2019 - approbation-décharge .....</b>	<b>2</b>
4.1. Présentation.....	2
4.2. Rapport de vérification.....	2
4.3. Acceptation et décharge au comité.....	2
<b>5. Nomination de l'organe de révision.....</b>	<b>2</b>
<b>6. Divers .....</b>	<b>2</b>
6.1. Comité départ.....	2
6.2. Nouvelles personnes.....	3

---

**1. Ouverture et constitution de l'assemblée**

Selon le courrier adressé aux membres, l'AG de cette année se tient à huis clos (Covid-19) avec les membres du comité, le directeur de l'institution et la secrétaire. M. Alain Bohlinger officie en tant que scrutateur.

La convocation à l'assemblée était accompagnée du rapport annuel, du rapport de la fiduciaire et d'un bulletin de vote.

Le retour des bulletins de vote sont consignés. Sur 115 bulletins envoyés, 24 réponses nous sont parvenues avec 1 abstention et 23 approbations sur tous les points.

Aucune question ou remarque ne sont parvenues dans les délais.

**2. Approbation du PV de l'assemblée générale du 19 juin 2019**

Le PV était disponible sur le site internet. Celui-ci n'a fait l'objet d'aucune remarque, il est accepté avec remerciements à son auteur, Mme Sarah Mouttet.

**3. Approbation des rapports de la Présidente et du Directeur**

Ces deux rapports figurent sur le rapport annuel reçu par les membres.



La présidente relève notamment le changement de direction avec la nomination de M. Jean-Noël Theurillat. Les défis seront importants afin de réorganiser l'institution en lien avec les pathologies diverses et les surcharges de travail engendrées par le développement des secteurs ces dernières années. Le problème financier reste également un souci à traiter en lien étroit avec le SAS.

Le directeur qui est entré en fonction le 1<sup>er</sup> novembre 2019 a rapidement pris conscience de l'énorme travail à réaliser. Il évoque les premiers jalons mis en place qui doivent permettre d'ajuster l'accompagnement en répartissant et développant les compétences professionnelles spécifiques de chaque employé. La nouvelle organisation doit s'effectuer en concertation avec chaque collaborateur. Le résident, dans son quotidien et son épanouissement reste une priorité.

Aucune remarque n'est venue en retour, ils sont donc acceptés.

#### **4. Comptes 2019 – approbation-décharge**

##### 4.1. Présentation

Les comptes présentent une perte de CHF 141'863.89 (budget -54'343.00). Si les charges sont maîtrisées en regard du budget, la perte provient principalement du fait que le mode de calcul des taxes de séjour pour les résidents cantonaux, basé sur les contrats de prestations 2017 à 2019 n'est plus adapté à la réalité actuelle.

##### 4.2. Rapport de vérification

Les comptes 2019 ont été révisés par l'organe de contrôle Fidag Jura SA (anciennement Juravenir SA - fusion) sous la responsabilité de M. José Jolissaint, expert réviseur. Il recommande à l'assemblée l'acceptation des comptes.

##### 4.3. Acceptation et décharge au comité

Les comptes 2019 ont été approuvés par le Comité lors de sa séance (électronique) du 31 mars 2020.

Selon les votes, l'assemblée approuve les comptes et donne décharge au comité et directeur.

#### **5. Nomination de l'organe de révision**

Sur proposition du comité, l'assemblée accepte de reconduire le mandat de la fiduciaire actuelle « Fidag Jura SA » pour les 3 prochaines années.

#### **6. Divers**

##### 6.1. Comité départ



M. François Erard a émis le vœu depuis plusieurs mois de démissionner du comité lors de cette AG après 6 ans d'activités. Sa demande est acceptée. La présidente le remercie pour tout le travail effectué et notamment le fait de s'enquérir du bien-être des collaborateurs durant ces années. La formation adéquate de ces derniers a également été un des ses soucis. Une attention lui est remise. C'est avec un pincement au cœur que M. Erard quitte le comité avec l'assurance que les finances seront bien tenues dans ces temps difficiles et que le directeur et le comité vont tout faire pour le meilleur de l'association.


A noter également le départ de M. Jean-Noël Theurillat en tant que membre du comité au 31 octobre 2019 pour reprendre la direction.

## 6.2. Nouvelles personnes

Les deux départs, soit MM. Jean-Noël Theurillat et François Erard seront recherchés dans le courant de l'automne et soumis à l'assemblée de 2021.

L'assemblée est levée à 18h45.

24.06.2020



Evelyne Falbriard  
Présidente



Sarah Mouttet  
Secrétaire